

EGALITE DE GENRE

La Belgique, en cinquième place

La Belgique occupe la 5^e place de l'Indice européen d'égalité de genre, rapporte jeudi l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. Le pays a gagné une place par rapport au précédent classement (2013), mais cette ascension est surtout due à la baisse du score du Royaume-Uni. En fait, la Belgique a obtenu de moins bons résultats dans presque tous les domaines.

Dans ce classement, chaque État est coté sur 100 points, 100 signifiant une égalité de genre totale.

Ce score global est calculé sur la base d'indicateurs répartis dans six domaines spécifiques : le travail, l'argent, le savoir, le temps, le pouvoir et la santé.

Avec 58,2 sur 100, la Belgique est 5^e de l'Union européenne, à 16 points de la Suède, l'incontestable n°1. La Finlande, le Danemark et les Pays-Bas complètent le Top 5. Le Royaume-Uni, qui a perdu 0,9 point, passe de la 5^e à la 6^e place. Le Portugal, la Slovaquie et la Roumanie sont derniers.

Si la Belgique grimpe d'une

place par rapport à l'Indice 2013, elle perd 0,1 point au total. Ses résultats sont moins bons dans tous les domaines, sauf dans celui du temps (qui compare le temps consacré respectivement aux activités domestiques, économiques et sociales) où elle obtient un statu quo. Ses performances restent toutefois au-dessus de la moyenne européenne, qui s'élève à 52,9 sur 100 (contre 52,4 en 2013). La Belgique se situe sous la moyenne uniquement dans le domaine de l'emploi. ■